

2007/8556 - DENOMINATIONS DE VOIES NOUVELLES DANS LA ZAC PORTE AMPERE A LYON 7E : RUE PIERRE-GILLES DE GENNES, RUE PROFESSEUR JEAN BERNARD, RUE JEAN GROLIER, PROLONGEMENT RUE SAINT JEAN DE DIEU .
(DIRECTION DÉPLACEMENTS URBAINS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 novembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«La ZAC Porte Ampère est située le long du boulevard Chambaud de la Bruyère, au Sud de Gerland. Le périmètre de cet aménagement est délimité au Nord par le boulevard Jules Carteret, à l'Est par le faisceau SNCF, à l'Ouest par le boulevard Chambaud de la Bruyère et au Sud par la future rue Jean Grolier.

L'opération « Porte Ampère » propose un projet de développement économique et urbain important, devant conforter les vocations de Lyon Gerland et sa capacité d'accueil de bureaux, de laboratoires et d'immeubles d'entreprises.

Dans ce cadre, deux voiries nouvelles sont créées, deux voies existantes sont requalifiées et il convient de dénommer cet ensemble.

En accord avec M. le Maire du 7^e arrondissement, je vous propose les dénominations suivantes :

1. Voies nouvelles :

- **rue Pierre-Gilles de Gennes** : voie nouvelle, dans le sens Nord-Sud (en forme de « L » inversé), située entre le futur prolongement de la rue Saint Jean de Dieu et la future rue Jean Grolier.

Pierre-Gilles de Gennes (1932-2007) : physicien français. L'importance de ses travaux lui vaut d'être nommé membre de l'Académie des sciences en 1979 et d'être reconnu comme l'un des pionniers, de ce que lui-même désigne souvent comme la physico-chimie de la matière molle. En 1980, il reçoit la médaille d'or du CNRS. Ses contributions marquantes dans des domaines variés lui ont valu le Prix Nobel de physique en 1991.

A côté de cette activité de recherche du plus haut niveau, il consacre une part importante de son temps à l'enseignement et à partager avec les jeunes scolaires, son enthousiasme pour la recherche scientifique.

- **rue Professeur Jean Bernard** : voie nouvelle dans le sens Ouest-Est, située entre le boulevard Chambaud de la Bruyère et le futur prolongement de la rue Saint Jean de Dieu.

Jean Bernard (1907-2006) : Professeur de médecine, spécialiste d'hématologie et de cancérologie, de réputation internationale.

Il obtient son doctorat en médecine en 1936. Durant la seconde guerre mondiale, il entre dans la Résistance. Il reprend ensuite ses études et devient médecin des hôpitaux en 1946. En 1949, il réussit l'agrégation et enseigne à la faculté de médecine. En 1956, il devient Professeur de cancérologie.

Grâce à ses études, l'hématologie, qui était une discipline unifiée, tend à se diviser en domaines plus spécialisés. En 1983, il devient le premier président du Comité consultatif national d'éthique des sciences de la vie et de la santé.

Jean Bernard fut aussi écrivain et poète.

2. Voies existantes requalifiées :

- **rue Jean Grolier** : voie Ouest-Est, située au Sud de la future rue Professeur Jean BERNARD, entre le boulevard Chambaud de la Bruyère et le futur prolongement de la rue Saint Jean de Dieu.

Jean Grolier (1479-1565) : né à Lyon, bibliophile français de la Renaissance, Trésorier général des finances. Il est la figure emblématique de l'amateur de reliure, célèbre par les belles reliures qu'il a fait exécuter et son importante bibliothèque. Ses livres sont aujourd'hui très recherchés par les collectionneurs.

- **rue Saint Jean de Dieu** : voie Nord-Sud, située dans le prolongement de la rue Saint Jean de Dieu actuelle, entre le boulevard Jules Carteret et au-delà de la future rue Jean Grolier. Attestée en 1901, la rue Saint-Jean de Dieu rend hommage à l'ordre hospitalier des Frères Saint-Jean de Dieu qui fonda en 1824, dans l'ancien château de Champagneux, un asile pour aliénés.»

Vu l'avis émis par le Conseil du 7^e arrondissement ;

Ouï la Commission Déplacements – Voirie – Sécurité ;

DELIBERE

1. La voie nouvelle, dans le sens Nord-Sud (en forme de « L » inversé), située entre le futur prolongement de la rue Saint Jean de Dieu et la future rue Jean Grolier, est dénommée « rue Pierre-Gilles de Gennes ».

2. La voie nouvelle dans le sens Ouest-Est, située entre le boulevard Chambaud de la Bruyère et le futur prolongement de la rue Saint Jean de Dieu, est dénommée « rue Professeur Jean Bernard ».

3. La voie Ouest-Est, située au Sud de la future rue Professeur Jean Bernard, entre le boulevard Chambaud de la Bruyère et le futur prolongement de la rue Saint Jean de Dieu, est dénommée « rue Jean Grolier ».

4. La voie Nord-Sud, située dans le prolongement de la rue Saint Jean de Dieu actuelle, entre le boulevard Jules Carteret et au-delà de la future rue Jean Grolier, est dénommée « rue Saint Jean de Dieu ».

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J. L. TOURAINE